

▶ Inauguration Le silo d'Aizenay quintuple sa capacité de stockage

PAGE 6



ACTUALITÉS
9^e ÉDITION POUR
LE RALLYE BIO
GRANDES CULTURES

P.2



SERVICES ET TECHNIQUES
NOUVELLE FILIÈRE
BREBIS LAITIÈRES :
INNOVER, C'EST AVANCER !

P.5



FAITS ET GESTES
CONTRAT HERBEO :
CROISER DES LAITIÈRES
AVEC DES RACES À VIANDE

P.8



“ L'Europe au centre ! ”

S'il est bien une profession dont l'avenir tient à l'Europe, c'est bien la profession agricole. Tous les 7 ans, l'UE adopte un nouveau cadre budgétaire ; l'occasion de redéfinir les priorités au premier rang desquelles la PAC. Les réformes qui seront mises en œuvre dans la programmation 2021 - 2027 se négocient dès à présent.

Le monde évolue rapidement, comme les défis auxquels sont confrontés non-seulement les agriculteurs, mais aussi notre société dans son ensemble : changements climatiques, volatilité des prix, compétition commerciale mondiale, stigmatisation de la chimie de synthèse, ou encore le Brexit.

Le budget de la PAC (*Rappelons que la Commission a proposé une réduction des fonds alloués*) et sa réforme sont deux points cruciaux sur lesquels les députés européens récemment élus auront un rôle important à jouer.

En France, la plupart des listes se sont prononcées pour maintenir le budget agricole européen, interdire le glyphosate et augmenter la part de l'agriculture biologique mais elles n'ont pas toutes les mêmes objectifs concernant par exemple les autres phytosanitaires, les accords internationaux, les politiques environnementales, le ciblage des aides directes ou l'accompagnement des filières. Les conséquences pour l'agriculture dépendront bien sûr aussi et surtout des postures des autres pays et des rapports de force européens qui vont résulter du récent scrutin. Les débats devraient reprendre dans quelques mois. À l'automne prochain, le Parlement européen approuvera ou non les propositions de la Commission pour le cadre financier pluriannuel 2021-2027. Même si nous ne sommes pas à l'abri d'une entrée en vigueur de la réforme de la PAC reportée entre 2023 et 2025...

Face à l'importance des aides PAC dans la rentabilité de la plupart de nos filières agricoles, le futur budget est bien évidemment déterminant.

Mais il m'apparaît tout aussi vital que les instances européennes œuvrent d'urgence à la limitation des distorsions de concurrence entre pays au sein de l'UE et à la mise en place de règles strictes pour interdire les importations en provenance de pays hors UE, de produits qui ne respecteraient pas ce que les Européens proscrivent chez eux.

Et ce que j'implore de mes vœux au niveau de l'Europe, j'en rêve plus encore peut-être au niveau de l'Etat Français. Car plus les autorités françaises voudront « laver plus blanc que blanc » en multipliant les postures et interdictions spécifiques et plus le chemin à parcourir pour moraliser les échanges économiques entre pays (UE et non-UE) sera long et compliqué !

De la part des élus français comme des élus européens, le monde agricole a besoin d'une plus grande écoute mais également d'une plus grande cohérence !

Les organisations nationales et régionales dans lesquelles nous nous impliquons, réalisent un travail de lobbying compliqué, mais indispensable.

Jérôme Calteau
Président



► 9^e ÉDITION

LE RALLYE BIO SÉDUIT GRANDES CULTURES

250 agriculteurs étaient présents lors du Rallye bio à Sainte-Hermine. Une belle réussite pour cet événement organisé par Cavac, la Chambre d'Agriculture et le Geda.

À l'instar de la France, l'agriculture biologique se développe sur notre territoire. On compte aujourd'hui plus de 550 exploitations et près de 22 000 ha en Vendée, des chiffres en constante évolution ces dernières années. Mais le Rallye bio n'est pas réservé aux producteurs bio en effet, ce dernier s'adresse aussi aux agriculteurs qui souhaitent s'informer ou échanger sur les nouvelles références techniques en grandes cultures biologiques. Pour sa 9^e édition, le rendez-vous était donné à Sainte-Hermine au Gaec de La Vergnaie.

250 agriculteurs présents

Les journées techniques attirent de plus en plus de monde, 250 agriculteurs avaient donc fait le déplacement pour en savoir plus sur l'agriculture biologique à travers quatre ateliers. Ils étaient animés par les techniciens de Cavac, de la Chambre d'Agriculture et du Geda.

Quatre ateliers

Le premier atelier abordait la problématique de la production de blé panifiable, notamment en identifiant les leviers pour gérer la fertilisation de blé tendre d'hiver, le choix variétal et l'intérêt des associations. La réussite du blé s'ap-



puie sur quatre éléments : la rotation des cultures avec l'intégration de légumineuses ou de prairies temporaires, les couverts végétaux, les apports de matières organiques et la fertilisation.

Plusieurs itinéraires techniques étaient aussi présentés aux agriculteurs pour diversifier les assolements en intégrant des nouvelles cultures dans les rotations. A ce titre, les légumineuses fourragères sont particulièrement adaptées, notamment pour leur intérêt dans la rotation céréalière ou pour les échanges possibles avec les exploitations d'élevage.

Couverts végétaux à ne pas négliger

Enfin, le dernier atelier abordait l'optimisation des couverts végétaux. Encore une fois les techniciens expliquaient la conduite et le rôle des couverts mais également les méthodes de destruction de son couvert en fonction des espèces, de la composition ou le type de sol.

L'après-midi s'est conclue par la présentation de matériels de désherbage innovants. ■



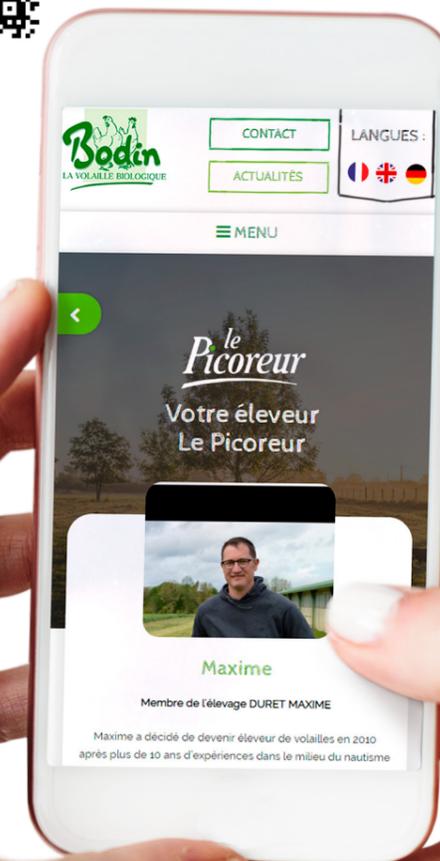
Photo © Alpha Vision



► VOLAILLES BIOLOGIQUES

BODIN MET EN AVANT LES ÉLEVEURS

Dans un objectif de réassurance des consommateurs, l'entreprise Bodin basée à Sainte-Hermine a souhaité renforcer la traçabilité de ses volailles biologiques par l'image. Pour cela, Bodin vient de mettre en place une solution qui permet de remonter directement à l'éleveur. Comment ? Par un QR Code apposé sur chaque poulet de la marque « Le Picoreur » qui renvoie vers des photos et une présentation de chaque élevage. Sept éleveurs de poulets Bio du groupement Volineo ont participé avec enthousiasme à ce projet. Tout est ainsi mis en œuvre pour rapprocher le consommateur de l'éleveur. ■





FERTILISATION

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION INNOVANTE DE FERTILISANTS

Cavac innove en matière de fertilisation, avec une gamme qui s'enrichit de nouveaux produits très techniques adaptés aux conditions physicochimiques des sols de notre territoire. Découvrons ces solutions qui vont booster la vie du sol.

La fertilité biologique est le pivot de la nutrition des plantes. La fertilité, définie comme l'aptitude d'un sol à nourrir les plantes cultivées, se construit sur trois piliers : la fertilité physique (aptitude du sol à disposer d'une structure favorable à la bonne nutrition des plantes), la fertilité chimique (la quantité et la diversité des éléments minéraux et autres nutriments disponibles dans vos sols) et la fertilité biologique (l'aptitudes de la vie du sol à assurer les cycles, à transformer la matière organique en matière minérale assimilable par les plantes).

Dans ce trio, depuis la nuit des temps, c'est la fertilité biologique qui assure l'essentiel de la nutrition des plantes ! Il suffit de regarder au plus près des racines, dans ce que l'on appelle la rhizosphère, siège d'échanges et d'interactions fortes entre les bactéries et le végétal. Les bactéries, qui y sont sélectionnées et stimulées par la plante, apportent les éléments nécessaires pour la croissance et au développement de ces dernières. La nutrition et la croissance des plantes sont la résultante de ces stimulations.

Développer la fertilité biologique... et bien plus encore

Dès lors, on comprendra que fertiliser ses sols, **ce n'est pas qu'apporter des unités d'azote ou de phosphore ou potasse au sol**, c'est également stimuler les microorganismes du sol impliqués dans ces interactions. Les produits de la nouvelle gamme expert Cavac sont concentrés en substances activant ces mécanismes.

La stimulation des microorganismes est bénéfique aux plantes sur le plan nutritionnel mais aussi sur le plan santé avec des effets qui se manifestent assez rapidement sur certaines formules : c'est un outil intéressant pour booster les plantes et passer les caps difficiles des débuts de cycles face aux bioagresseurs et stress abiotiques (thermiques, hydriques).

Chaque unité apportée pleinement valorisée

La quasi-totalité des engrais dits de commodités sont soumis à des pertes d'efficacité dès l'épandage : volatilisation, lessivage, faible solubilité, rétrogradation. Dans cette nouvelle gamme, d'autres technologies sont également incorporées dans l'engrais permettant

d'optimiser les unités apportées selon les caractéristiques de vos sols (pH, taux de calcaire actif...) par réduction des pertes au lessivage des formes nitrées, meilleure assimilation des bases et rétention des phosphates, augmentation des surfaces d'échanges), **le tout sur le même granulé**, garantissant l'efficacité de la formule.

Santé des plantes... et santé du troupeau

Enfin, la gamme propose des fertilisants enrichis en oligoéléments et notamment du **sélénium assimilable** par les fourrages, comblant ainsi les carences des sols, que l'on retrouve dans les fourrages. Un moyen d'apporter via la ration les oligoéléments essentiels aux plantes et au troupeau à coûts réduits.

La nouvelle gamme de fertilisants de la Cavac s'appuie sur ces principes, avec des formules assurant l'efficacité de toutes les unités apportées et stimulant la vie du sol pour offrir aux plantes une nutrition variée et équilibrée gage d'une meilleure productivité et qualité.

Contactez votre technicien pour découvrir les formules disponibles et adaptées à votre système. ■

BREBIS LAITIÈRES

INNOVER, C'EST AVANCER ! NOUVELLE FILIÈRE

Une dizaine d'éleveurs ont été séduits par la nouvelle filière de brebis laitières lancée par VSO, quatre ont déjà accueilli des agnelles. Thierry et Jean-Michel Denoue, éleveurs à Chantonay, eux, ont depuis un mois 340 animaux. Une évidence pour ces éleveurs en recherche de nouveauté.



Jean-Michel Denoue élève 340 brebis laitières à Chantonay.

Depuis le 26 avril, 340 agnelles sont arrivées à l'EARL Les Braudières. Une nouveauté pour les deux agriculteurs qui ne connaissaient pas cette production. « Il y a eu l'opportunité de se lancer dans cette nouvelle filière ». En lisant le Cavac Infos, les éleveurs se disent : « pourquoi pas ? ».

Jean-Michel est associé avec son frère Thierry. Lui, s'occupe du troupeau laitier pendant que Thierry est spécialisé sur les cultures. L'exploitation est située à Chantonay. Il y a deux ans, ils ont acquis un deuxième site. Sur ce dernier, il y a aussi des vaches laitières. « Un site est robotisé et sur l'autre nous faisons la traite », explique-t-il. « Nous avions en tête l'idée de rassembler les deux sites, mais nous n'avons pas de vision sur l'avenir de la filière bovine laitière ou depuis plusieurs années les prix constatés ne rémunèrent pas suffisamment le temps passé sur cet atelier ».

Le défi d'une nouvelle production

L'inquiétude sur la filière laitière (vaches) a poussé les éleveurs à s'interroger sur l'avenir de leur exploitation mais aussi à chercher une diversification. L'article sur la nouvelle filière lancée par VSO les a interpellés. La décision est vite prise, non sans réflexion. « Celui qui n'évolue pas, ne bouge pas, il recule », souligne l'agriculteur. Son frère participe alors au premier voyage d'étude organisé en Aveyron car avec cette production de lait de brebis, les agriculteurs partent de zéro. **Des similitudes aident tout de même à se projeter sur ce nouvel élevage.**

« Les brebis sont aussi des ruminants, le calcul des rations reste proche par exemple », explique Jean-Michel.

340 lacaunes

Les bâtiments du deuxième site sont bien adaptés pour les 340 agnelles lacaunes qui sont justes arrivées d'Aveyron. **Peu de changements sont à réaliser sur la salle traite, « aucune maçonnerie ».** L'investissement total pour l'exploitation est chiffré autour de 120 000 €.

« Grâce au prix garanti sur cinq ans, les risques sont limités »

« Grâce au prix garanti sur cinq ans, les risques sont limités », explique l'éleveur. « Nous fixons un amortissement sur huit ans en comptant 50 000 € EBE/UTH ».

Les prairies qui servent aujourd'hui aux bovins, seront bientôt accessibles aux brebis. Pour le moment, elles découvrent leur nouvel habitat. L'alimentation est restée la même que dans leur élevage de naissance. La traite ce n'est pas pour tout de suite, en effet, les animaux ont entre 4 et 5 mois, elles seront mises à la lutte en septembre. « C'est mieux ainsi, on découvre les animaux et elles découvrent leur environnement ».

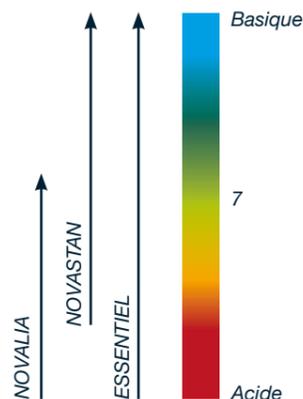
Fin février, la première traite

La première traite, ce sera pour fin février 2020. Pendant 4 mois, il y aura deux traites ; puis 4 mois avec une traite et 4 mois sans traite. On a calé cette organisation en fonction de nos autres travaux. Les brebis pâtureront pendant le pic de lactation. **C'est globalement moins de travail que les vaches laitières.** Mais l'important pour Jean-Michel est aussi de permettre à son fils de s'installer sur son propre atelier : « Le fait qu'il soit intéressé par la production a beaucoup joué ». Après des stages et des formations, il devrait rejoindre l'exploitation en début d'année 2020. Si la production fonctionne bien, les éleveurs développeront peut-être de nouveaux projets : « Dans l'avenir, nous ferons peut-être la transformation. Qui sait ? ».

LES 3 DÉCLINAISONS DE LA GAMME DE FERTILISANTS CAVAC

Conçus pour optimiser au maximum l'efficacité des unités fertilisantes apportées, nos gammes de fertilisants agissent positivement sur l'environnement du granulé, la biodisponibilité des éléments minéraux, leur pénétration et leur utilisation par la plante. Ces produits activent aussi les microorganismes essentiels au bon fonctionnement du sol et à la nutrition des plantes.

NOVALIA	NOVASTAN	ESSENTIEL
Gamme formulée pour améliorer l'efficacité de la fertilisation en sol acide, toutes cultures.	Gamme formulée pour améliorer l'efficacité de la fertilisation en sol légèrement acide et basiques, toutes cultures.	Engrais pour graminées fourragères, prairies, agissant sur la santé du troupeau. Formules adaptées aux modes d'exploitation
Formules N+S, PK +S, Ca+S	Formules NPS, P+S	Formules N+S+Ca+Mg, NPK+S+Ca



L'ÉLEVAGE EN BREF

- Quantité de lait de 280 litres à 350 litres par brebis
- Conduite en 1 lot unique
- Marge brute d'environ 250 € par brebis
- EBE de 150 à 180 € par brebis

Renseignements : Pierrick Caillard au 06 03 02 01 95

▶ INAUGURATION

LE SILO D'AIZENAY QUINTUPLE SA CAPACITÉ DE STOCKAGE

INVESTISSEMENT

Ce sont 10 millions d'euros qui viennent d'être investis par le groupe Cavac pour créer un nouveau centre moderne du travail du grain. Ce nouvel outil est indispensable à l'allotement : de la mise aux normes à la conservation des grains. C'est un stockage de 37 500 T sur le site d'Aizenay qui s'ajoute à l'ensemble des outils existants. Un investissement qui contribue à dynamiser l'économie, l'emploi et le territoire.



Discours d'inauguration.

L'inauguration s'est tenue le vendredi 24 mai sous un ciel sans nuage. De nombreux élus, partenaires, agriculteurs et salariés ont répondu présent.

« Un investissement qui a demandé de la réflexion »

« Un investissement qui a demandé de la réflexion », explique Jérôme Calteau, président de la coopérative. « Aujourd'hui, il ne faut plus produire pour vendre mais bien vendre pour produire. C'est dans cette optique que Cavac développe de nombreuses filières Qualité ». Le silo d'Aizenay lui aussi répond à cet engagement grâce à sa modernité. Une collecte plus rapide, un site plus accessible et une meilleure conservation des produits sont autant de composantes qui font du silo d'Aizenay une pierre angulaire du système de stockage de la coopérative. Le silo a ainsi vu sa capacité quintupler pour atteindre 50 000 tonnes. Cavac possède aussi de nombreuses plateformes qui servent à récolter les moissons de ses adhérents, soit environ 831 000 tonnes

(chiffres 2017). Ce sont ensuite 10 sites de travail du grain qui prennent le relais pour approvisionner ses clients.

Une relation de confiance

Les travaux, débutés à l'été 2017, ont été réalisés par des entreprises locales. Comme pour chaque investissement réalisé, Cavac est soucieux de faire travailler les entreprises du territoire avec lesquelles une vraie relation de confiance s'est tissée. Grâce à la quinzaine d'entreprises qui sont intervenues, **le site est en fonctionnement et a réceptionné ses premiers lots à l'occasion de la collecte d'automne 2018.** « Un coup de chapeau à toutes les entreprises qui ont participé à cette construction et ont réussi à tenir les délais », félicite Jérôme Calteau. Cette relation de confiance s'est aussi établie avec les acteurs régionaux : la maire et la communauté de communes qui ont permis de faciliter la construction de ce silo et qui ont financé l'échangeur qui permet un accès rapide à la struc-

ture. Franck Roy, maire d'Aizenay a expliqué qu'il était important de soutenir des projets économiques portés par des acteurs du territoire. Guy Plissonneau, président de la communauté de communes Vie-et-Boulogne, a également soutenu ce point : « Il faut continuer demain à accompagner les entreprises si on veut voir vivre nos paysages et nos territoires ».

16 cellules de stockage

Pour répondre à une collecte plus rapide et exigeante, le site d'Aizenay est équipé d'une manutention de 200 t/H et d'outils de nettoyage dotés des dernières technologies. Des moyens de pesage informatisés permettent de conserver une traçabilité entre le champ et l'assiette répondant à l'exigence des cahiers des charges produits des clients de la coopérative. **Un ensemble de seize cellules de capacités différentes permet d'alloter les céréales de manière optimale pour satisfaire les clients.**



Développer les filières Qualité

Cavac a l'ambition de développer des filières qui apportent à la fois de la valeur ajoutée pour ses sociétaires tout en répondant aux exigences des consommateurs. Cela se concrétise notamment par des partenariats de proximité pour les blés tendres meuniers ou à l'export pour les maïs et blé dur pour ne citer que ces produits. **Ce sont les filières de type CRC, Harmony, agriculture biologique, qui seront travaillées dans ce nouvel outil.** Un travail qui ne serait pas possible sans les clients de Cavac « qui accompagnent la coopérative au quotidien », souligne Christophe Vinet, directeur du pôle végétal chez Cavac. Notons également la particularité de ce site et notamment « le travail de l'orge de brasserie », ajoute-t-il.

Modernité et qualité

Ce nouveau site est très moderne.

« Situé à proximité des Sables-d'Olonne, il peut répondre aux chargements et déchargements rapides des bateaux. »

Situé à proximité des Sables-d'Olonne, il peut répondre aux chargements et déchargements rapides des bateaux. Il bénéficie également de tous les derniers progrès en matière d'équipements (sécurité, ventilation, ...). Cela comprend une panoplie d'équipements dont un émotteur-épurateur (pré-nettoyage à gros débits), un nettoyeur, un calibre, une brosse et un séchoir. En effet, **il est aujourd'hui nécessaire d'assurer une traçabilité pour la production et de maîtriser les produits en termes de qualité sanitaire et environnementale. Le grain est ainsi stocké « hors d'eau » et conservé dans les meilleures conditions.**

CHIFFRES CLÉS



37 800 t en plus

soit 50 000 t stockées



2 cellules de 2 050 t

2 cellules de 1 350 t



4 cellules d'allotement de 500 t



8 cellules de 3 375 t



▶ BOVINS VIANDE

HERBEO, CROISER DES LAITIÈRES AVEC DES RACES À VIANDE FILIÈRE INNOVANTE

Face au marché très dépressif du veau de boucherie, Bovineo a lancé une nouvelle filière fondée sur le croisement de Prim'Holstein avec des races à viande (Hereford, Angus, Limousin). Pour les éleveurs qui disposent de surfaces fourragères, le contrat « Herbeo » apporte une vraie valeur ajoutée. Décryptage.

La nouvelle filière Herbeo lancée par Bovineo s'appuie sur le croisement des laitières avec différentes races à viande rustiques (Hereford, Angus, Limousine). L'objectif est de produire des carcasses légères avec des animaux conduits à l'herbe, limitant ainsi les charges de structures et le temps de travail. Ce contrat prend tout son sens alors que la filière bovine est actuellement confrontée à une vraie « crise du veau » dont on craint qu'elle soit durable. Les veaux de 14 jours se vendent à environ 80 €, un prix historiquement bas qui est directement lié à la très forte baisse de la consommation des Français, premiers consommateurs de veaux au monde.

Une solution pour valoriser ses prairies

Comme toutes les filières mises en place par Bovineo, Herbeo répond à la fois aux problématiques des éleveurs et à celles du marché. Pour les éleveurs laitiers, le contrat offre une belle opportunité de valoriser ses surfaces d'herbe avec une va-

leur ajoutée intéressante. **Le cahier des charges s'appuie sur la production de génisses et bœufs croisés avec les races Hereford, Angus et Limousine. Le pâturage des animaux est obligatoire.** « Les bovins croisés issus de ces races rustiques valorisent très bien l'herbe et graissent peu, souligne Nicolas Picard, directeur de Bovineo ». **L'objectif est de produire des animaux compris entre 260 et 350 kg de poids de carcasse d'un âge moyen de 25 mois.** Pour l'abattoir, ce type d'animaux correspond bien aux attentes des consommateurs : viande tendre et des pièces bouchères plus petites.

« D'autres coopératives ont déjà mis en place ce type de filière comme EMC2 dans l'est de la France, ajoute Nicolas Picard, et les retours des éleveurs sont très bons ».

Pour une exploitation type de 90 vaches avec 30 % de renouvellement, les éleveurs pourront contractualiser jusqu'à 40 bœufs ou génisses croisés sous réserve



Bœuf Hereford



Génisse Hereford

d'avoir les surfaces de prairies requises. **Le contrat prévoit un prix minimum garanti deux ans à l'avance.** Une exploitation peut ainsi espérer dégager une marge brute d'environ 380 € par animal. Même s'il faudra attendre deux ans avant de récolter les fruits de son travail, le contrat **Herbeo permettra de mieux valoriser une partie des veaux tout en sécurisant son revenu.**

Plus d'infos auprès de votre conseiller d'élevage. ■

